

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 26 MARS 2018**  
**(Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

**Président** : M. Philippe COCHET

**Secrétaire** : Mme MERAND-DELERUE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON (par proc. à M. TOLLET), M. COUTURIER, M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. JOINT jusqu'au N° 2018-18 inclus), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. ROULE), Mme DU GARDIN (par proc. à Mme MAINAND), Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme MERAND-DELERUE jusqu'au N° 2018-15 inclus), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme CARRET jusqu'au N° 2018-33 inclus), Mme NICAISE (par proc. à M. THEVENOT jusqu'au N° 2018-22 inclus), Mme HAMPARSOUMIAN, M. MANINI (par proc. à Mme LACROIX), Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ (par proc. à M. JOUBERT), Mme ROQUES (par proc. à M. COUTURIER), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

**1) ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Mme Nathalie MERAND-DELERUE est élue secrétaire de séance à l'unanimité par 43 voix pour.

**2) COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION QUI LUI A ETE DONNEE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 AVRIL 2014**

**3) INFORMATION SUR LE RAPPORT ANNUEL 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**4) INFORMATION SUR LE RAPPORT ANNUEL 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

**5) CONVENTION TRIPARTITE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS DE CALUIRE ET CUIRE, LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU RHONE ET LA VILLE DE CALUIRE ET CUIRE – ANNEES 2018-2019**

**Rapporteur** : M. LE MAIRE

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention tripartite Ville de Caluire et Cuire / Caisse d'Allocations Familiales du Rhône / Association des Centres Sociaux et Culturels de Caluire et Cuire sur la durée 2018/2019 et autorise sa signature par Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

**6) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE MATERIEL AVEC L'ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS DE CALUIRE ET CUIRE – ANNEES 2018 A 2019**

**Rapporteur** : M. LE MAIRE

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de mise à disposition de locaux et de matériel avec l'Association des Centres Sociaux et Culturels de Caluire et Cuire sur la durée 2018/2019 et autorise sa signature par Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

## **7) MISE EN OEUVRE DES CHANTIERS EDUCATIFS AU TITRE DE L'ANNEE 2018**

**Rapporteur** : M. LE MAIRE

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention entre la Ville et la Fondation des Amis Jeudi-Dimanche au titre des chantiers éducatifs de l'année 2018 et autorise sa signature par Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

## **8) ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE – RENTREE 2018**

**Rapporteur** : G. LACROIX

Le Conseil Municipal se prononce en faveur de la proposition d'organisation de la semaine scolaire répartissant les 24 heures de temps scolaire sur 4 journées selon les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30. Monsieur le Maire est autorisé à proposer au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale le scénario retenu par la majorité des conseils d'écoles et par l'assemblée délibérante pour application à l'ensemble des écoles publiques du 1<sup>er</sup> degré de Caluire et Cuire à la rentrée 2018.

Adopté à la majorité par 38 voix pour (Cinq conseillers municipaux ne prennent pas part au vote.)

## **9) CONVENTIONS AVEC LES ECOLES PRIVEES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION**

**Rapporteur** : M. LE MAIRE

Le Conseil Municipal détermine et fixe la prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association aux classes élémentaires. Une aide financière pour les classes maternelles est allouée, chaque année, sous forme de subvention. Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention d'application du contrat d'association à conclure avec chacune des quatre écoles privées suivantes : école de l'Oratoire, école du Petit Versailles, école Sainte Marie, école Les Chartreux Saint Romain, pour les années scolaires 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020. Monsieur le Maire est autorisé à les signer.

Adopté à la majorité par 38 voix pour, 1 contre et 4 abstentions.

## **10) SUBVENTION AUX ECOLES PRIVEES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION POUR LES ELEVES DE MATERNELLE**

**Rapporteur** : M. LE MAIRE

Le Conseil Municipal décide d'allouer aux quatre écoles privées sous contrat d'association une aide au fonctionnement des classes maternelles sous forme de subvention annuelle par élève domicilié à Caluire et Cuire, à savoir :

- o OGEC Sainte Marie : 66 élèves x 220 euros = 14 520 euros
- o Institut Saint Irénée des Chartreux : 51 élèves x 220 euros = 11 220 euros
- o Association des familles de Saint Clair : 59 élèves x 220 euros = 12 980 euros
- o Association de l'Oratoire : 72 élèves x 220 euros = 15 840 euros

La dépense sera prélevée au budget de l'exercice 2018 sur le compte fonction 213B – nature 6574.

Adopté à la majorité par 38 voix pour, 1 contre et 4 abstentions.

## **11) AVENANT N° 1 A LA CONVENTION ORGANISANT L'ACTION DES INTERVENANTS EXTERIEURS LORS DES SEANCES D'EPS DANS LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES PUBLIQUES DE LA VILLE DE CALUIRE ET CUIRE**

**Rapporteur** : G. LACROIX

Le Conseil Municipal approuve les termes de l'avenant à la convention conclue le 24 août 2016 entre la Ville et le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale concernant l'enseignement de la natation. Monsieur le Maire est autorisé à le signer.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

**12) CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION SPORTIVE LYON-CALUIRE HANDBALL**

**Rapporteur** : D. COUTURIER

Le Conseil Municipal approuve le contrat d'objectifs et de moyens à intervenir avec l'Association Sportive Lyon-Caluire Handball et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

**13) CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION SPORTIVE DE CALUIRE ET CUIRE**

**Rapporteur** : D. COUTURIER

Le Conseil Municipal approuve le contrat d'objectifs et de moyens à intervenir avec l'Association Sportive de Caluire et Cuire et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

**14) CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE ET LA JEANNE D'ARC DE CALUIRE**

**Rapporteur** : D. COUTURIER

Le Conseil Municipal approuve le contrat d'objectifs et de moyens à intervenir avec la Jeanne d'Arc de Caluire et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

**15) CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE ET L'AMICALE LAÏQUE DE CALUIRE**

**Rapporteur** : D. COUTURIER

Le Conseil Municipal approuve le contrat d'objectifs et de moyens à intervenir avec l'Amicale Laïque de Caluire et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

**16) SOUTIEN AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU – ANNEE 2018**

**Rapporteur** : D. COUTURIER

Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une aide financière pour l'année 2018 aux sportifs de haut niveau nommément désignés : 2 500 € pour la catégorie Elite, 2 000 € pour la catégorie Relève et 1 500 € pour la catégorie Espoir. Les crédits correspondants seront imputés au compte nature 6745 de l'exercice budgétaire en cours.

Adopté à la majorité par 42 voix pour et 1 abstention.

**17) CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE FRANÇAISE DES ROSES**

**Rapporteur** : M. LE MAIRE

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de partenariat et attribue une subvention de 600 € à la Société Française des Roses afin de soutenir ses actions. Les crédits seront imputés sur le compte 6574 -823 sur l'exercice 2018.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

## **18) CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT COMMUNAL DE L'ILOT OUEST-MONTESSUY**

**Rapporteur** : C. TOLLET

Le Conseil Municipal approuve le principe de la signature d'une convention d'occupation temporaire à intervenir entre la commune et la Métropole de Lyon, relative à la section de la rue Branly située le long de la voie de la Dombes, comprise entre la rue de Montessuy et le début de la rue Lavoisier et au parvis de la casemate située rue Montessuy ainsi que ses termes. Monsieur le Maire est autorisé à la signer.

Adopté à la majorité par 42 voix pour et 1 abstention.

## **19) CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BOISSONS ET AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES**

**Rapporteur** : C. TOLLET

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation de distributeurs automatiques de boissons et autres produits alimentaires pour la Ville de Caluire et Cuire. La redevance d'occupation est fixée comme suit :

- . 10 % sur le chiffre d'affaires hors taxes réalisé sur les prix proposés aux agents de la Ville,
- . 20 % sur le chiffre d'affaires hors taxes réalisé sur les prix proposés au public pour les snacks et boissons fraîches,
- . 25 % sur le chiffre d'affaires hors taxes réalisé sur les prix proposés au public pour les boissons chaudes.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

## **20) ASSISTANCE ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGERE – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) RHONE METROPOLE**

**Rapporteur** : C. TOLLET

Le Conseil Municipal approuve le principe de la reconduction de la convention avec le CAUE Rhône Métropole ainsi que les termes de convention. Monsieur le Maire est autorisé à la signer. La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget des années concernées selon le plan de compte fonction 824, nature 6281.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

## **21) ANNEE 2017 – BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES**

**Rapporteur** : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal approuve l'état des acquisitions et cessions immobilières réalisées au cours de l'exercice comptable 2017.

Adopté à la majorité par 36 voix pour et 7 contre.

## **22) EXERCICE 2017 – APPROBATION DE LA GESTION DU COMPTABLE**

**Rapporteur** : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal déclare que la gestion du comptable n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

## **23) COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2017**

**Rapporteur** : N. MERAND-DELERUE

Le Maire ne pouvant présider l'assemblée lors du vote sur le compte administratif (article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales), le Conseil Municipal élit, à l'unanimité par 43 voix pour, M. JOINT comme président spécial.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II
VUE D'ENSEMBLE				A1
EXECUTION DU BUDGET				
		DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	42 200 124.79	g 44 342 056.82
	Section d'investissement	b	8 673 371.81	h 7 601 841.52
		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i 1 471 780.26
	Report en section d'investissement (001)	d		j 825 034.64
		+		
		=		
TOTAL (réalisations + reports)			50 773 496.60 =a+b+c+d	54 341 013.24 =g+h+i+j
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k
	Section d'investissement	f	1 428 485.88	l 1 581 624.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	1 428 485.88	=k+l 1 581 624.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		42 200 124.79 =g+k+l	45 813 637.08 =g+i+k
	Section d'investissement		10 001 657.69 =b+d+l	10 108 700.16 =h+j+l
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	52 201 882.48	=g+h+i+j+k+l 55 922 537.24

Page 8

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Cnap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non manditées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	1 428 485.88	1 581 624.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		391 521.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		1 200 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 650.86	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	512 734.47	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	879 100.55	

Page 9

Adopté à la majorité, par 33 voix pour, 7 contre et 2 abstentions. (M. COCHET ne participe pas aux délibérations ni au vote).

## **24) EXERCICE 2017 – AFFECTATION DU RESULTAT**

**Rapporteur** : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal affecte le résultat global de l'exercice 2017 qui ressort du Compte Administratif 2017 au Budget Primitif 2018 :

- d'une part à la section d'investissement pour un montant de 1 667 516,64 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »
- d'autre part, à la section de fonctionnement pour un montant de 1 900 000 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »

<u>Récapitulatif de l'affectation du résultat 2017 au budget primitif de 2018</u>	
Résultat d'investissement 2017 à reporter sur 2018 (compte 001)	-46 195,65 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2017 à reporter sur 2018	153 038,12 €
<u>Affectation du résultat de fonctionnement 2017</u>	
- « Excédent de fonctionnement capitalisé » (compte 1068)	1 667 516,64 €
- « Résultat de fonctionnement reporté » (compte 002)	1 900 000,00 €

Adopté à la majorité, par 36 voix pour, 3 contre et 4 abstentions.

## **25) ANNEE 2017 – BILAN SUR LA FORMATION DES ELUS**

**Rapporteur** : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal approuve le bilan sur la formation des élus réalisée au cours de l'exercice comptable 2017 et constate que cet état figure en annexe du compte administratif.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

## **26) COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGE – APPROBATION DU RAPPORT ADOPTE LE 15 DECEMBRE 2017 POUR L'EVALUATION DES CHARGES ET RESSOURCES LIEES A CINQ CHAMPS DE COMPETENCES TRANSFERES A LA METROPOLE DE LYON AU 1ER JANVIER 2015**

**Rapporteur** : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal approuve le rapport adopté par la CLETC des Communes à la Métropole de Lyon lors de sa séance du 15 décembre 2017. La délibération sera notifiée à Monsieur le Président de la Métropole de Lyon. Monsieur le Maire est autorisé à signer tout acte nécessaire à son exécution.

Adopté à la majorité par 40 voix pour et 3 abstentions.

## **27) AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2017-2020 - AJUSTEMENT**

**Rapporteur** : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal approuve la création d'une douzième autorisation de programme désignée « sécurisation des biens et des personnes » pour la période 2018-2020. Il est décidé l'ajustement des autorisations de programme et de leurs échéanciers de crédits de paiement sur la période 2017-2020.

Adopté à la majorité par 34 voix pour, 5 contre et 4 abstentions.

## 28) BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2018

**Rapporteur** : N. MERAND-DELERUE

Adoption du budget primitif 2018

VILLE DE CALUIRE ET CUIRE - BUDGET VILLE - Exercice : 2018

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
VUE D'ENSEMBLE			A1	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT		
		Dépenses	Recettes	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	43 927 343.00	42 027 343.00	
+		+		
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT			
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 900 000.00	
=		=		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		43 927 343.00	43 927 343.00	

Page 8

VILLE DE CALUIRE ET CUIRE - BUDGET VILLE - Exercice : 2018

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
VUE D'ENSEMBLE			A1	
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT		
		Dépenses	Recettes	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1065)	12 685 609.11	12 578 766.64	
+		+		
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	1 428 485.88	1 581 524.00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	46 195.65		
=		=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		14 160 290.64	14 160 290.64	
		<b>TOTAL</b>		
TOTAL DU BUDGET		58 087 633.64	58 087 633.64	

Page 9

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libelle	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	4 000 010.30		7 976 933.00	7 976 933.00	7 976 933.00
012	FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	23 924 020.00		24 368 860.00	24 368 860.00	24 368 860.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 900 228.93		3 129 000.00	3 129 000.00	3 129 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 701 052.00		3 803 700.00	3 803 700.00	3 803 700.00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>38 528 311.23</b>		<b>39 278 493.00</b>	<b>39 278 493.00</b>	<b>39 278 493.00</b>
66	CHARGES FINANCIERES	1 480 000.00		1 357 000.00	1 357 000.00	1 357 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	68 700.00		199 850.00	199 850.00	199 850.00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>40 077 011.23</b>		<b>40 835 343.00</b>	<b>40 835 343.00</b>	<b>40 835 343.00</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 230 745.03		1 992 000.00	1 992 000.00	1 992 000.00
042	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 100 000.00		1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 330 745.03</b>		<b>3 092 000.00</b>	<b>3 092 000.00</b>	<b>3 092 000.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>42 427 756.26</b>		<b>43 927 343.00</b>	<b>43 927 343.00</b>	<b>43 927 343.00</b>
D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)</b>						<b>43 927 343.00</b>

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libelle	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	49 000.00		123 000.00	123 000.00	123 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	3 794 560.00		4 167 500.00	4 167 500.00	4 167 500.00
73	IMPOSTS ET TAXES	30 670 113.00		30 907 000.00	30 907 000.00	30 907 000.00
74	DONATIONS ET PARTICIPATIONS	6 048 103.00		6 325 040.00	6 325 040.00	6 325 040.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	122 200.00		205 203.00	205 203.00	205 203.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>40 681 976.00</b>		<b>41 727 743.00</b>	<b>41 727 743.00</b>	<b>41 727 743.00</b>
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 000.00		49 600.00	49 600.00	49 600.00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>40 705 976.00</b>		<b>41 777 343.00</b>	<b>41 777 343.00</b>	<b>41 777 343.00</b>
042	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	250 000.00		250 000.00	250 000.00	250 000.00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>250 000.00</b>		<b>250 000.00</b>	<b>250 000.00</b>	<b>250 000.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>40 955 976.00</b>		<b>42 027 343.00</b>	<b>42 027 343.00</b>	<b>42 027 343.00</b>
R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						1 600 000.00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)</b>						<b>43 927 343.00</b>
Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					2 842 000.00	



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	391 408.90	36 680.86	314 530.00	314 530.00	351 210.86
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	322 322.50		415 000.00	415 000.00	415 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 184 999.95	512 704.47	1 246 115.00	1 246 115.00	1 758 819.47
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 936 828.10	879 100.55	5 812 500.00	5 812 500.00	6 691 600.55
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>6 827 559.54</b>	<b>1 428 485.88</b>	<b>7 785 145.00</b>	<b>7 785 145.00</b>	<b>9 216 630.88</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	350 000.00		350 000.00	350 000.00	350 000.00
15	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 255 500.00		4 094 464.11	4 094 464.11	4 094 464.11
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 000.00		203 000.00	203 000.00	203 000.00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>4 608 500.00</b>		<b>4 647 464.11</b>	<b>4 647 464.11</b>	<b>4 647 464.11</b>
45x1	Total des opérations pour compte de tiers					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>11 436 059.54</b>	<b>1 428 485.88</b>	<b>12 435 609.11</b>	<b>12 435 609.11</b>	<b>13 884 094.99</b>
040	OPÉ.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	250 000.00		250 000.00	250 000.00	250 000.00
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	33 000.00				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>283 000.00</b>		<b>250 000.00</b>	<b>250 000.00</b>	<b>250 000.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 719 059.54</b>	<b>1 428 485.88</b>	<b>12 685 609.11</b>	<b>12 685 609.11</b>	<b>14 114 094.99</b>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						46 185.65
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)</b>						<b>14 160 280.64</b>

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 135)	652 386.04	301 524.00	306 000.00	306 000.00	628 434.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 163)	4 040 500.00	1 280 000.00	2 447 350.00	2 447 350.00	3 727 350.00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>4 692 386.04</b>	<b>1 581 524.00</b>	<b>2 754 250.00</b>	<b>2 754 250.00</b>	<b>4 335 774.00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	946 908.20		770 000.00	770 000.00	770 000.00
105B	Excédents de foncl. capitalisés	681 625.63		1 657 516.64	1 657 516.64	1 657 516.64
155	Dépôts et cautionnements reçus			2 000.00	2 000.00	2 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			3 000.00	3 000.00	3 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	2 260 000.00		4 290 000.00	4 290 000.00	4 290 000.00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>3 897 503.83</b>		<b>6 732 516.64</b>	<b>6 732 516.64</b>	<b>6 732 516.64</b>
45x2	Total des opérations pour compte de tiers					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>8 709 972.87</b>	<b>1 581 524.00</b>	<b>9 485 766.64</b>	<b>9 485 766.64</b>	<b>11 068 290.64</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 250 745.03		1 932 000.00	1 932 000.00	1 932 000.00
040	OPÉ.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 100 000.00		1 100 000.00	1 100 000.00	1 100 000.00
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	33 000.00				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 383 745.03</b>		<b>3 032 000.00</b>	<b>3 032 000.00</b>	<b>3 032 000.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 093 724.90</b>	<b>1 581 524.00</b>	<b>12 578 766.64</b>	<b>12 578 766.64</b>	<b>14 160 280.64</b>
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)</b>						<b>14 160 280.64</b>
Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						2 842 000.00

Adopté à la majorité par 36 voix pour et 7 contre.

## **29) FORMATION DES ELUS – EXERCICE 2018**

**Rapporteur** : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal approuve la répartition suivante des crédits alloués à la formation des élus :

LISTES	NOMBRE DE CONSEILLERS	CRÉDITS POUR 2018
Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !	34	25 160 €
Caluire et Cuire en mouvement	4	2 960 €
Caluire et Cuire Bleu Marine	2	1 480 €
Caluire et Cuire Citoyens	2	1 480 €
Démocratie et Citoyenneté à Caluire	1	740 €
TOTAL	43	31 820 €

Les crédits correspondants seront imputés au budget primitif de l'exercice 2018 au compte nature 6535 fonction 021.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

## **30) EXERCICE 2018 – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES**

**Rapporteur** : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal adopte pour 2018 les taux présentés ci-dessous, identiques à ceux de 2017.

TAXE	TAUX 2017	TAUX 2018
HABITATION	17,95 %	17,95 %
FONCIER BATI	18,30 %	18,30 %
FONCIER NON BATI	33,41 %	33,41 %

Adopté à la majorité par 37 voix pour et 6 abstentions.

## **31) AUTORISATION DE MISE EN VENTE D'UNE NACELLE ELEVATRICE**

**Rapporteur** : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal autorise la vente de la nacelle élévatrice et du camion châssis cabine associé dans le cas où le prix de la dernière enchère dépasserait le seuil des 4 600 euros,

Marque	Modèle	Fonction	Immatriculation	Kilométrage
Camion Renault	MIDLUM 180	Camion châssis cabine et nacelle élévatrice 21m	CW7372B	40 600 kms
Nacelle COMILEV	EM210TP			

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte de vente subséquent. La recette en résultant sera versée au budget municipal (fonction 01, nature 775). Monsieur le Maire rendra compte au Conseil Municipal de la vente réalisée.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

### **32) RENOVATION DU CARRE MILITAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION A L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE**

**Rapporteur** : M. JOINT

Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette démarche.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

### **33) ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2018**

**Rapporteur** : I. MAINAND

Le Conseil Municipal accorde les subventions de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2018 conformément au tableau ci-dessous :

<b>EXERCICE 2018 - SUBVENTIONS SOUMISES A CONDITIONS D'OCTROI</b>				
<b>(Article L.2311-7 du C.G.C.T)</b>				
<b>Article</b>	<b>Objet</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>657362</b>	<b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU CCAS</b>			
657362	Social	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Etablissement public communal	877 000 €
<b>SOUS-TOTAL NATURE 657362</b>				<b>877 000 €</b>
<b>6574/6745</b>	<b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE</b>			
6574	Culture	ASSOCIATION MUSICALE DE CALUIRE (AMC2)	Association loi 1901	475 800 €
6574	Sport	ASSOCIATION SPORTIVE DE CALUIRE ET CUIRE	Association loi 1901	36 538 €
6745	Sport	ASSOCIATION SPORTIVE DE CALUIRE ET CUIRE (10km)	Association loi 1901	2 573 €
6574	Sport	ASSOCIATION SPORTIVE LYON CALUIRE HANDBALL	Association loi 1901	32 237 €
6574	Sport	JEANNE D'ARC DE CALUIRE	Association loi 1901	23 334 €
6574	Sport/Enfance	AMICALE LAIQUE DE CALUIRE	Association loi 1901	85 739 €
6574	Social/Culture	ASS. DES CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS (Montessuy et Berges du Rhône)	Association loi 1901	286 500 €
6574	Emploi	MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DU PLATEAU NORD ET DU VAL DE SAONE	Association loi 1901	40 612 €
6574	Social/Culture	COMITE SOCIO-CULTUREL DU PERSONNEL DE LA VILLE	Association loi 1901	158 185 €
6574	Social/Culture	COMITE SOCIO-CULTUREL DU PERSONNEL DE LA VILLE- reversement chèques restaurants	Association loi 1901	4 063,14 €
<b>SOUS-TOTAL NATURE 6574 et 6745</b>				<b>1 145 581,14 €</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>				<b>2 022 581,14 €</b>

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2018 sur les différents comptes budgétaires concernés.

Adopté à la majorité par 40 voix pour. (Trois conseillers municipaux ne prennent pas au vote).

### **34) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Rapporteur** : M. LE MAIRE

Le Conseil Municipal approuve les créations d'emplois permanents et d'emplois non-permanents. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits ouverts au chapitre 012 du budget de l'année en cours, dans les nature et fonction relatives aux divers services concernés.

Adopté à la majorité par 40 voix pour et 3 abstentions.

Caluire et Cuire, le 27 mars 2018

Le Maire,  
Philippe COCHET

